

Enseigner et apprendre ensemble

à l'Université de Nantes

Dispositif pour le développement
pédagogique des nouveaux MCF

ACTIVITES



2020-2021

RENCONTRES



octobre
Entretien-conseil

Entretien DirCompo
automne

Bilan DirCompo
juin



Accueil

8 sept

Séminaire

17&18 *nov*

Bilan CDP

6 *juillet*



www.cdp.univ-nantes.fr



Soutenir le développement pédagogique continu

Pour la sixième année consécutive, le Centre de Développement Pédagogique (CDP) propose aux maîtres de conférences nouvellement nommés un dispositif pour **accompagner leur développement pédagogique** à travers un **parcours individualisé**.

Depuis la rentrée 2018, ce dispositif est renforcé par le [décret 2017-854 du 10 mai 2017](#) et son [arrêté d'application du 8 février 2018](#) qui prévoient une décharge d'un sixième du service d'enseignement pour les nouveaux maîtres de conférences pendant leur première année afin de leur permettre d'« approfondir leurs compétences pédagogiques ».

Le dispositif, mis en place à l'Université de Nantes, propose une offre d'accompagnement **individuelle, collective et sur-mesure spécifique**, en plus des activités ouvertes à tout enseignant.

Des actions collectives

- **Accueil et atelier dédié au développement pédagogique** : 8 septembre 2020 de 14h à 17h. Merci de nous préciser **votre participation** à cet atelier **avant le 31 août 2020** à cdp@univ-nantes.fr
- **Séminaire pédagogique des nouveaux MCF** : 17 & 18 novembre 2020. Les inscriptions seront ouvertes via un questionnaire en ligne qui vous sera envoyé après l'atelier d'accueil
- **Temps de bilan et perspectives** : 6 juillet 2021 de 10h à 12h.
- **Activités pour le développement pédagogique pour tout enseignant** <http://cdp.univ-nantes.fr/>

Un accompagnement individuel sur mesure

- **Entretien-conseil avec un membre du CDP** pour faciliter l'élaboration d'un parcours de formation (au regard de l'expérience antérieure, d'un autositionnement sur les compétences pédagogiques, du référentiel des compétences de l'enseignant-chercheur et de l'offre de services proposés)
- **Entretien avec le directeur de composante** pour établir, contextualiser et formaliser le parcours de formation
- **Bilan et perspectives** pour la suite du parcours

Une valorisation de l'engagement pédagogique

- Attribution d'une **décharge d'un sixième** du service d'enseignement pour la première année de nomination.
- Attribution sur demande d'une décharge du service d'enseignement sur les 5 années suivant la titularisation pour poursuivre le parcours de développement pédagogique

Contact

Centre de Développement pédagogique : cdp@univ-nantes.fr